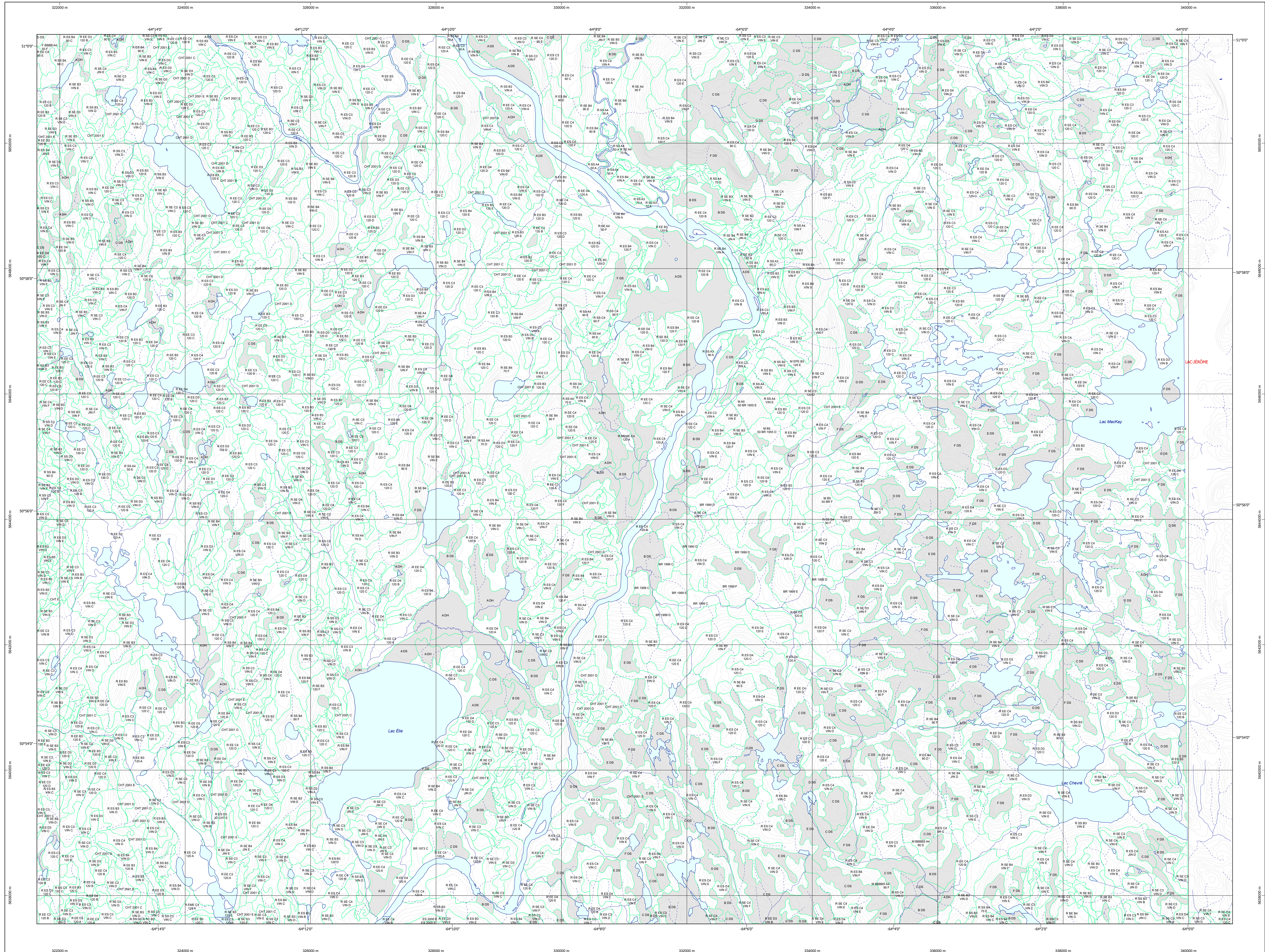


# Carte écoforestière



#### PARAMÈTRES UTILISÉS POUR LA CARTOGRAPHIE

Code	Description	Projet	Projet	Projet	Projet
RES CA	Forêt conifère	X	X	X	X
RES BA	Forêt feuillue	X	X	X	X
RES CQ	Forêt mixte	X	X	X	X
RES CH	Forêt à feuillage caducifolié	X	X	X	X
RES CB	Forêt à feuillage persistant	X	X	X	X
RES CD	Forêt à feuillage persistant	X	X	X	X
RES CE	Forêt à feuillage persistant	X	X	X	X

#### EXEMPLE D'APPÉLATION

Tm de hauteur	Tm de hauteur	Projet	Projet
CH 98 C	CA 98 D	A CH	100
CA 98 A	CA 98 B	A CA	100
CA 98 C	CA 98 D	A CA	100

**TYPES DE COUVERT ET ESSENCES SELON LE PROGRAMME D'INVENTAIRE**

Échantillon 200 m x 200 m de la surface totale est occupé par les essences inventées.

**FEUILLES**  
Échantillon 200 m x 200 m de la surface totale est occupé par les essences feuillues.

**MELANGES**  
Échantillon 200 m x 200 m de la surface totale est occupé par les essences feuillues à 25% et  
par 75% de surface totale.

CODE	ESSENCES FEUILLES #1	CODE	ESSENCES FEUILLES #2	CODE	ESSENCES FEUILLES #3
RES BA 100 V	Aspe blanc	RES BA 100 V	Épicéa blanc	RES BA 100 V	Pin blanc
RES BA 100 V	Aspe rouge	RES BA 100 V	Épicéa rouge	RES BA 100 V	Pin rouge
RES BA 100 V	Aspe jaune	RES BA 100 V	Épicéa jaune	RES BA 100 V	Pin jaune
RES BA 100 V	Aspe vert	RES BA 100 V	Épicéa vert	RES BA 100 V	Pin vert

1) L'ordre des lettres de la désignation des essences feuillues est le suivant : FEUILLES  
2) Les lettres de la désignation des essences feuillues sont les suivantes : FEUILLES  
3) Les lettres de la désignation des essences feuillues sont les suivantes : FEUILLES

#### INDICES DENSITÉ-HAUTEUR

Classe de hauteur	A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7
10 à 15 m	0,1	0,2	0,3	0,4	0,5	0,6	0,7
16 à 20 m	0,1	0,2	0,3	0,4	0,5	0,6	0,7
21 à 25 m	0,1	0,2	0,3	0,4	0,5	0,6	0,7
26 à 30 m	0,1	0,2	0,3	0,4	0,5	0,6	0,7

1) Information provenant d'image satellite

#### CLASSES D'ÂGE

REPLEVEMENTS	10 à 20	21 à 30	31 à 40	41 à 50	51 à 60	61 à 70	71 à 80	81 à 90	91 à 100
EQUILIBRÉS									
REGENERANS									
REGULIERS									

CODE	PERTURBATIONS D'ORIGINE	CODE	INTERVENTIONS PARTIELLES
CH	Chablis total	CON	Conversion de peuplement
ES	Épandage de résidu	DLD	Défrichage de résidu
BR	Bûche brûlée	CAM	Coupe à clair
VER	Verges grives	CA	Coupe à blanc
CMP	Conduite de matériel	CF	Coupe de forêt
CF	Coupe feu	CP	Coupe de plantation
CRC	Coupe avec réserve de semences	CEA	Coupe de plantation avec travaux
CRT	Coupe par terre-trappe	CB	Coupe de brûlis
CT	Coupe totale	CP	Coupe partielle
CRO	Coupe de récolte dans un brûlis	CE	Coupe partielle et éclaircie
EN	Enlèvement des troncs résiduels	CPM	Coupe progressive d'aménagement
EM	Entretien avec soins serres	CPM	Coupe progressive d'aménagement (partielle)
PLN	Plantation	CPC	Coupe progressive d'aménagement (partielle)
PLR	Plantation de semis cultivés en récipient	DRM	Dépeçage mécanique de la rig. (partielle)
REB	Repeuplement de semences	ES	Éclaircie commerciale
REI	Repeuplement d'un espace	ECS	Éclaircie commerciale d'aménagement
RES	Repeuplement d'un espace par une infrastructure abandonnée	EPC	Éclaircie commerciale (partielle)
REU	Repeuplement vers d'un autre espace d'aménagement	ESV	Éclaircie commerciale (partielle)
RES	Repeuplement d'un espace par une infrastructure abandonnée	ESV	Éclaircie commerciale (partielle)
RES	Repeuplement d'un espace par une infrastructure abandonnée	ESV	Éclaircie commerciale (partielle)
RES	Repeuplement d'un espace par une infrastructure abandonnée	ESV	Éclaircie commerciale (partielle)

CODE	TERRAINS FORESTIERS IMPRODUCTIFS	CODE	CLASSES DE PENTE
CH	Défriché ou semi-défriché humide	A	Nulle
ES	Défriché ou semi-défriché sec	B	Faible
AL	Alouette	C	Moyenne
		D	Élevée

CODE	NON FORESTIER	CODE	NON FORESTIER
A	Terrain agricole	GR	Gravier
AF	Terrain agricole et d'élevage de plein air	LI	Limite de protection d'origine
AI	Terrain agricole transformé dans une parcelle à vocation forestière	LI	Limite de protection d'origine
ANT	Mécanisme perturbé par l'activité humaine (non forestier)	LI	Limite de protection d'origine
CH	Camp forestier	LI	Limite de protection d'origine

## SÉRIE PEUPLLEMENTS ÉCOFORESTIERS 1/20 000

#### Voies de communication et ponts

[Ligne double]	Classe 1, HN - Hors norme
[Ligne simple]	Classe 2
[Ligne pointillés]	Classe 4-5

#### Hydrographie écoforestière

[Ligne bleue]	Cours d'eau intermittent
[Ligne bleue épaisse]	Cours d'eau permanent, canal

#### Obstacles et infrastructures

[Carré noir]	Bâtiment, silo, réservoir
[Carré blanc]	Chute, rapide, écueil
[Carré gris]	Centre de ski alpin
[Carré noir]	Hydrobase
[Carré noir]	Mine à ciel ouvert
[Carré noir]	Pylône
[Carré noir]	Terrain de camping
[Carré noir]	Tour de télécommunication, tour
[Carré noir]	Barrière, barrage de castor
[Carré noir]	Remonte mécanique
[Carré noir]	Ligne de transport d'énergie

#### Courbe de niveau

[Ligne ondulée]	Courbe de niveau mètre
[Ligne ondulée]	Courbe de niveau intermédiaire

#### Morcellement

[Ligne noire]	Morcellement foncier
---------------	----------------------

#### Peuplement écoforestier

[Forme verte]	Peuplement écoforestier
[Forme verte]	Peuplement improductif
[Forme verte]	Peuplement non forestier

#### Métadonnées

Surface de référence géodésique: Ellipsoïde GR8 80  
 Système de coordonnées géographiques: Mercator transverse modifiée (MTM), zone de 3°  
 Projection cartographique: Système de coordonnées planes du Québec (SCQP)  
 Origine des altitudes: CGVD 28 (Niveau moyen des mers)  
 Équidistance des courbes de niveau: 10 mètres  
 Déclinaison magnétique au centre de la feuille en 2006: 21°41' OUEST  
 Coordonnées géographiques au centre de la feuille: 64°17'30" 50'15" 15" N  
 Longitude (origine méridien central): 64°30' ouest  
 Latitude d'origine (équateur): 0°  
 Coordonnées d'origine: X: 304 800 mètres; Y: 0 mètre  
 Facteur d'échelle: 0,9999

#### Sources

Donnée: Assise cartographique (données topographiques) / Organisme: Ministère des Ressources naturelles et de la Faune / Date: 14/04/2005  
 Système de coordonnées géographiques: Ministère des Ressources naturelles et des Forêts / 22/08/2002

#### Informations forestières

Année de l'inventaire écoforestier: 3e Inventaire / 1999  
 Année des photos pour la production de la carte (Équidistance de recouvrement géométrique): 4 octobre 2002  
 Date de mise à jour provinciale: 4 octobre 2002  
 Surface minimale d'appellation des peuplements: 4 hectares

#### Réalisation

Production: Ministère des Ressources naturelles et des Forêts / Direction des inventaires forestiers  
 2702, 4e Avenue Ouest, Suite A109  
 Québec, QC G1R 5H8

Diffusion: Direction des inventaires forestiers

